CH - NIORT
Laboratoire de biologie

V2b/MO-LAB-05 – Version N° 03
Mode opératoire

Prélèvements urinaires autres que l'ECBU

I – OBJET :

Ce mode opératoire décrit les différentes étapes à suivre pour réaliser les prélèvements urinaires en fonction des tests à réaliser à l'exception de l'ECBU. Il s'applique à l'ensemble des prélèvements urinaires réalisés sous la responsabilité du laboratoire.

II – DOMAINE D'APPLICATION :

Ce mode opératoire est mis en application par tout le personnel autorisé à effectuer les prélèvements urinaires, soit :

Les praticiens hospitaliers (médecins, biologistes,…)
Les infirmières,

Les examens de biologie médicale sont réalisés sous la responsabilité des biologistes médicaux qui déterminent les procédures applicables (*Art. L. 6211-7 et 6211-15 ordonnance).*
L'engagement à respecter les exigences du manuel de prélèvement est contractualisé avec la direction des soins de l'établissement.
Les personnels soignants s'engagent à respecter les exigences du laboratoire, spécifiées dans le manuel de prélèvement réalisé et mis à jour par le biologiste-responsable du laboratoire.
Les prélèvements peuvent être réalisés par les patients eux-mêmes. Ils sont informés des préconisations de recueil par le laboratoire ou l'unité de soins où se déroule le prélèvement (cf. V2b/FI-LAB-04).

III – DEFINITIONS / ABREVIATION :

Néant

IV – DOCUMENTS DE REFERENCE :

Néant

Rédacteur	Version	Vérificateur	Approbateur	Date
ROMARU A.	01			01/02/99
CORMONT V.	02	HUMEAU C. DOSBAA I.	LUREAU P.	20/03/09
CORMONT V. signé	03	DOSBAA I. signé	LUREAU P. signé	22/02/12

Modifications apportées lors de la présente version :
- Changement du dispositif de recueil des urines : système BD vacutainer
- Suppression du compte d'addis

V – CONTENU :

Avant de commencer, il faut :

Vérifier l'identité du patient (nom, prénom, date de naissance) en lui demandant de formuler son nom (si possible).
Vérifier la concordance avec la prescription.
S'assurer de la conformité des éventuelles conditions de prélèvements (jeûne, dernière prise de médicament, période de repos, date des dernières règles,…).
Cf. Guide des prélèvements / INTRANET
Recueillir les renseignements cliniques et thérapeutiques si nécessaires.
Se laver les mains.
Mettre des gants.

SOMMAIRE

Biochimie urinaire **p 3**
Recueil des urines de 24H **p 3**
Echantillon de miction **p 3**

Biochimie urinaire

Recueil des urines de 24H

Principe : Le recueil des urines de 24H permet de doser certains paramètres de biochimie urinaire et de déterminer *le débit* de ceux-ci sur 24H. (ex : protéinurie de 24H).

Matériel : (fourni par le laboratoire de biologie).

1 ou 2 flacons de 2L réservés au recueil urinaire

1 tube vacutainer beige sans additif

1 canule de transfert.

Technique :

Le recueil est effectué par le patient lui-même.

Pour les patients sondés, recueillir, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité de l'établissement, les urines à partir de la poche et les transvaser dans le(s) flacon(s) de 2L.

① Au lever (par ex : 8 heures) :

Vider la totalité de la vessie dans les toilettes.

Noter sur le flacon la date et l'heure de départ du recueil.

② Pendant 24 Heures :

Recueillir la totalité des urines de la journée et de la nuit y compris celles du lendemain au lever à la même heure (8 heures) dans le flacon fourni par le laboratoire. Entre les recueils, le flacon doit être conservé à 4°C. Noter sur le flacon la date et l'heure de fin du recueil.

③ Identifier le(s) flacon(s) avec les nom, prénom et date de naissance (ou étiquette patient).

④ *Pour les patients externes* **:** ⇨ Rapporter rapidement le(s) flacon(s) au laboratoire.

Pour les patients hospitalisés ⇨ Vérifier sur le guide des prélèvements le volume nécessaire pour l'examen souhaité.

- Soit 10 ml suffisent : dans ce cas homogénéiser les urines de 24 H et **remplir** un tube bouchon beige à l'aide d'une canule de transfert**.** Homogénéisation du tube par 8 à 10 retournements successifs. Identifier immédiatement le tube et noter la diurèse, la date et l'heure du début et de fin du recueil.

- Sinon, envoyer la totalité des urines de 24H au laboratoire (ex : Métanéphrines, Normétanéphrines)

Valeurs de référence :

Celles-ci dépendent des analyses effectuées.

Echantillon de miction

Principe : Pour certaines analyses les urines doivent être fraichement émises

Matériel :

1 crachoir (fourni par la pharmacie) ou 1 pot de recueil avec canule intégrée

(**Usage réservé au laboratoire**)

1 tube vacutainer beige sans additif (fourni par le laboratoire)

1 canule de transfert (fourni par le laboratoire)

Technique :

Procéder comme pour l'ECBU en remplaçant le pot stérile par un crachoir (SOINS INF 3.17).

La toilette génitale n'est pas recommandée.

Homogénéisation du tube par 8 à 10 retournements successifs.

Identifier immédiatement le tube

Valeurs de référence :

Celles-ci dépendent des analyses effectuées.

VI – EXEMPLAIRES EN CIRCULATION :

Nombre d'exemplaires	Localisation
3	Salles de prélèvement
1	Bureau qualiticienne
1	Guide des prélèvements